

L'ÉNERGIE

L'OPPORTUNITÉ DE L'UTILISATION PAR LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE AU LABRADOR—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

M. William Rompkey (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme le ministre a récemment visité la région Atlantique et en particulier Churchill Falls, au Labrador, croit-il maintenant que les ressources hydro-électriques du Labrador peuvent être mises en valeur au profit de la région Atlantique, et verra-t-il à se servir de tout le poids de son poste et en fait du gouvernement du Canada pour s'en assurer?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'À-PROPOS DE LA RÉPLIQUE À LA DÉCLARATION DU PRÉSIDENT FORD RELATIVE À L'EXCLUSION DE TAIWAN DES JEUX OLYMPIQUES

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Quelle raison le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait-il d'accuser le président Ford de faire de la politique quand celui-ci a encouragé le comité olympique américain à protester contre l'exclusion de Taiwan, alors que bien des pays partout dans le monde considèrent le geste qu'a posé le Canada comme étant le plus entaché de politique dans l'histoire des Olympiques?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je signalerais au député que nous n'avons aucunement tenté d'influencer les représentants canadiens au CIO.

* * *

LES PÉNITENCIERS

L'ACCROISSEMENT DES MESURES DE SÉCURITÉ—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Leonard C. Jones (Moncton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quelles mesures on prend ou on a prises pour augmenter les mesures et le personnel de sécurité, y compris les pouvoirs dont jouit le personnel, dans les pénitenciers à sécurité maximale, surtout en ce qui a trait à l'accroissement des mesures de sécurité concernant les criminels endurcis?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'y travaille encore et j'espère faire une déclaration plus tard aujourd'hui.

* * *

LES TRANSPORTS

LA DATE PRÉVUE DE L'AFFECTATION DE FONDS SUPPLÉMENTAIRES AUX AUXILIAIRES DE LA GARDE CÔTIÈRE SUR LA CÔTE OUEST

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, la question que je vais poser au ministre des Transports fait suite à celle que je lui posais l'autre

Questions orales

jour au sujet des auxiliaires de la garde côtière. Le ministre informerait-il la Chambre de la date à laquelle le cabinet devrait vraisemblablement en venir à une décision relativement aux auxiliaires de la garde côtière, compte tenu de la situation d'urgence qui existe actuellement sur la côte ouest?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, l'établissement des services des auxiliaires de la garde côtière se poursuit. Les questions que le cabinet est maintenant appelé à trancher sont celles de l'équipement dont dispose la garde côtière elle-même. Le rôle auxiliaire de divers vaisseaux non directement associés au gouvernement sera toujours d'une importance extrême. Sur la côte ouest, l'organisation des services auxiliaires en est maintenant à une phase initiale importante.

M. Reynolds: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le manque de fonds a maintenant mis un terme aux activités des auxiliaires de la garde côtière, association ayant vu le jour à Delta et à Richmond, dans les limites de ma circonscription, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quand le Cabinet décidera d'allouer des fonds pour que cette association poursuive une œuvre que nous jugeons l'un et l'autre excellente.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, c'est une question de semaines, sinon de jours.

* * *

LE BILINGUISME

DEMANDE DE PUBLICATION DU COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL CONSULTATIF AU SUJET DE LA CRÉATION D'UN DISTRICT BILINGUE À ST. CATHARINES

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, en l'absence du président du Conseil du Trésor, j'adresserai ma question au premier ministre suppléant. Il s'agit de l'étude effectuée par le gouvernement pour savoir si la ville de St. Catharines et la région environnante devraient être considérés comme district bilingue. Étant donné qu'un document confidentiel renfermant le compte rendu d'une réunion tenue sous les auspices du Conseil consultatif des districts bilingues à l'hôtel Constellation de Toronto a été transmis au député de Lincoln et communiqué, dit-on, au *Globe and Mail*, le gouvernement accepterait-il de rendre le document public afin de permettre à tous les intéressés d'apprendre ce qui s'est dit à cette réunion?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je crois savoir que l'organisme auquel le député fait allusion est un organisme autonome ayant un statut consultatif auprès du gouvernement; c'est pourquoi je ne pense pas qu'il soit convenable d'intervenir de quelque façon que ce soit auprès de cet organisme.

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre a probablement mal interprété ma question, car c'est le président du Conseil du Trésor et son personnel qui ont communiqué ces documents. C'est pourquoi j'ai adressé ma question au cabinet. Le premier ministre suppléant peut-il au moins donner à la Chambre l'assurance qu'on ne prendra aucune disposition pour faire de St. Catharines et sa région immédiate un district bilingue pendant les mois d'été alors que le Parlement ne siège pas et, partant, que la question ne peut être débattue?